



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°12 – 11 mai 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

Quelques ravageurs ponctuels

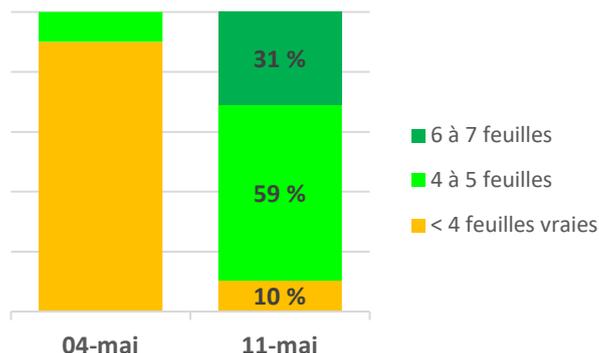
Pucerons verts : surveiller les parcelles en absence de protection de semence spécifique.



1 Stade de la culture

Cette semaine, les stades vont de 4 feuilles naissantes à 7 feuilles avec une moyenne de 5 feuilles vraies sur les 29 parcelles observées.

L'élévation des températures et l'ensoleillement devraient stimuler la croissance des betteraves.



2 Ravageurs ponctuels

a. Observation

Lièvres et lapins : 3 parcelles sont concernées par quelques dégâts. Ceux-ci sectionnent totalement ou partiellement la partie aérienne de la plante souvent sur des betteraves consécutives. Si l'apex de la plante n'est pas touché, une reprise de végétation est toujours possible.



Atomaires : de faibles dégâts sont signalés sur la parcelle de Soudé dans la Marne. Les symptômes se caractérisent par l'apparition de points noirs sur l'hypocotyle correspondant aux morsures de ce coléoptère brun foncé, de forme allongée et de quelques millimètres seulement.

Acarie : 2 sites des Ardennes mentionnent leur présence cette semaine. Ces tétranyques évoluent sous la face inférieure des feuilles et se développent lors de fortes températures, aux abords de chemins enherbés ou de luzerne. Ils provoquent des jaunissements et un aspect gaufré du feuillage. Des sensibilités variétales peuvent être identifiées.



Altises : de rares piqûres sont observées sur la parcelle de Dierrey Saint Pierre dans l'Aube. Ce petit coléoptère d'aspect métallique, brun foncé provoque des perforations irrégulières de 1 à 2 mm sur les cotylédons et les jeunes feuilles. Un temps de cicatrisation est nécessaire avant la reprise de croissance.



Collemboles : ces petits arthropodes, se déplaçant par saut, de couleur jaune ou noire sont visibles sur 3 sites : Aubeterre dans l'Aube, Witry lès Reims et Saint Hilaire le Grand dans la Marne. Ils peuvent exceptionnellement attaquer la racine ou l'épiderme des jeunes plantules. **Il est important de ne pas les confondre avec des pucerons au stade aptère.**



b. Analyse de risque

Globalement, ces dégâts sont marginaux mais la betterave reste sensible à l'ensemble de ces ravageurs jusqu'au stade 6 à 8 feuilles.

3 Pucerons

a. Observation

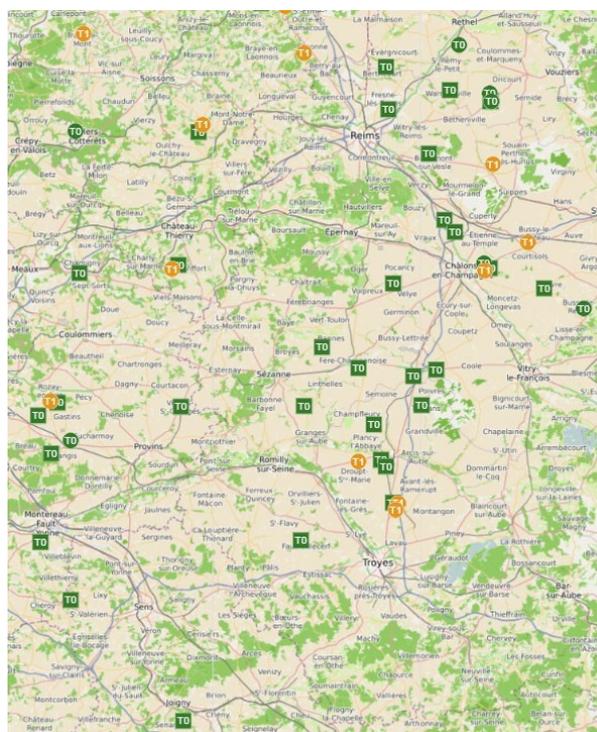
Dans le réseau sans NNI, 50% des sites déclarent la présence du puceron vert vecteur des jaunisses, *Myzus persicae* au stade aptère. Les infestations augmentent cette semaine avec 3 nouvelles parcelles au seuil de risque.

Dans le réseau avec NNI, environ 20% des sites signalent la présence de pucerons verts ailés. De très rares aptères sont observés sur 2 parcelles sans atteindre le seuil de risque.

Des pucerons noirs *Aphis fabae* sont mentionnés dans 55 % des parcelles, toutes protections confondues. Les infestations sont aussi en augmentation avec en moyenne près de 20 % de plantes concernées.

Les observations d'auxiliaires sont plus fréquentes que la semaine dernière. Leur activité est sans doute stimulée par le réservoir de pucerons et les températures « estivales ».

-  **TO sans NNI**, seuil de risque pucerons non atteint
-  **T1 sans NNI**, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
-  **TO avec NNI**, seuil de risque pucerons non atteint
-  **T1 avec NNI**, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser



b. Seuil de risque

Le seuil de risque est de 10% de plantes porteuses de pucerons verts *Myzus persicae* au stade aptère.

Le puceron noir ne joue principalement qu'un rôle de dissémination des virus dans les parcelles.

c. Analyse de risque

Les températures actuelles sont favorables à leur développement. La surveillance des parcelles en absence de protection de semence spécifique (sans NNI) doit être renforcée.

Les situations protégées par la semence (avec NNI) présentent peu de risque pour le moment.



Une note commune "**gestion des résistance des bio-agresseurs aux produits phytopharmaceutiques en culture de betteraves sucrière**" est disponible aux liens suivants :

https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220428171730Note_commune_betterave_2022_cle43c616.pdf

https://www.itbfr.org/fileadmin/20220428171730Note_commune_betterave_2022.pdf